

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 19 janvier 2015 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Michel Croteau, Maire
- Madame Sylviane Cloutier, conseillère
- Monsieur Clément Gignac, conseiller
- Madame Diane Guérard, conseillère
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Claude Tessier, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTE : Madame Vivian Viviers, directrice générale

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2014;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de la directrice générale;
7. Indexation rémunération des élus;
8. Mandat à la firme Beudet Fontaine pour procéder à la reddition de compte du TECQ ;
9. Règlement de nuisance uniformisé ;
10. Projet culturel pour camps de jour ;
11. Bassins de rétention ;
12. Autres sujets:
 - a)
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

Ouverture de la séance (1)

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire Michel Croteau souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19h30.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

001-2015 Adoption de l'ordre du jour (2)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Tessier
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

002-2015 Adoption du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2014 (3)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Tessier
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 15 décembre 2014, tel que préparé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

003-2015 Adoption des listes et rapports mensuels (4)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Lessard
ET RÉSOLU d'adopter les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de décembre 2014;
- Conciliation bancaire au 31 décembre 2014;
- Rapport budgétaire pour le mois de décembre 2014.

ADOPTÉ

004-2015 Certificats de crédits disponibles (5)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Gignac
ET RÉSOLU d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

Rapport de la directrice générale et suivi du procès-verbal de la dernière réunion (6)

Madame Viviers remet aux membres du Conseil un document d'information concernant l'exercice RAFALE BLANCHE 2015 concernant l'exercice militaire hivernal actuellement en cours jusqu'au 26 janvier 2015.

Indexation rémunération des élus municipaux (7)

Mme Viviers remet aux membres du Conseil une copie du Règlement relatif au traitement des élus municipaux tel qu'adopté le 18 juin 2012 ainsi qu'un INFOEXPRESS concernant la Rémunération et allocation de dépenses des élus municipaux pour l'exercice financier 2015, à titre d'information.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

005-2015 Mandat à la firme Beudet Fontaine pour procéder à la reddition de compte du TECQ (8)

Suite aux travaux routiers qui ont été subventionnés par le Programme sur la taxe d'essence, Mme Viviers a déposé le document de reddition de compte pour le 31 décembre tel que requis par le ministère. Il faut de plus que le comptable fasse une reddition de compte après avoir vérifié tous les chèques émis et dépenses soumises pour le 31 janvier 2015.

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Claude Tessier **ET RÉSOLU** à l'unanimité de donner mandat à la firme Beudet Fontaine pour procéder à la reddition de compte du TECQ et déposer son rapport d'audit.

ADOPTÉ

Règlement de nuisance informé (9)

M. Michel explique que la Sûreté du Québec a préparé un projet de règlement de nuisance afin d'uniformiser les règlements des villes de la MRC de la Jacques-Cartier concernant les nuisances.

Le règlement actuel no 95-126 ainsi que le projet de règlement préparé par la S.Q. est remis aux membres du Conseil afin que ceux-ci en prennent connaissance et fassent rapport de leurs commentaires avant la séance du Comité de gestion le 10 février prochain.

Les commentaires ou remarques pourront être transmis à Mme Viviers qui en fera une compilation.

Projet culturel pour camps de jour (10)

Mme Diane Guérard mentionne qu'une rencontre est organisée par le Comité culturel de la MRC de la Jacques-Cartier pour le 5 février prochain et elle aimerait y assister puisque ça concerne un projet culturel pour les camps de jour, ce qui pourrait être intéressant pour le Club Nautique St-Louis. Mme Guérard voudrait développer un partenariat avec la MRC et les villes avoisinantes.

M. Croteau ajoute que c'est important qu'il y ait des représentants sur les comités et que ce projet pourrait intéresser les jeunes du Club. En conséquence, Mme Guérard y assistera et fera rapport au Conseil lors de la prochaine séance.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Bassins de rétention

Mme Viviers remet aux membres du Conseil une lettre reçue d'un citoyen concernant l'entretien d'un bassin de sédimentation et qui demande que cet entretien soit désormais à la charge de la Ville bien qu'il s'en soit occupé depuis de nombreuses années.

M. Michel Croteau répond que ce dossier a été soumis au Comité consultatif de l'Environnement qui fera une étude sur les mesures à prendre, faire une cueillette de données, où ça se passe, combien ça coûte. Il faut également regarder les impacts.

M. Claude Lessard en parlera à la prochaine réunion du C.C.E.

006-2015 Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylviane Cloutier
ET RÉSOLU à l'unanimité de lever la séance à 20h10.

ADOPTÉ

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Michel Croteau
Maire